

Objectifs

- Connaître les conséquences de ces arrêts de travail sur la rémunération.
- Établir la paie des salariés concernés.
- Optimiser le traitement de ces événements pour l'entreprise.

Participants/ Prérequis

Responsables paie, gestionnaires paie. Collaborateurs des cabinets comptables.
Prérequis : maîtrise de la paie.

THEMES TRAITES

Le rappel des conséquences juridiques des maladies, des accidents, de la maternité, de la paternité et de l'adoption

- La notion de suspension du contrat de travail.
- Les droits et obligations de l'employeur et du salarié.

L'indemnisation par la Sécurité sociale

- Le calcul des indemnités.
- Le traitement social et fiscal.
- L'indemnité temporaire d'incapacité.

La garantie de ressources par l'employeur

- Les conditions, la durée et le montant de l'indemnisation à la charge de l'entreprise.

- La subrogation de l'employeur pour les indemnités journalières.

La problématique du maintien du salaire

- Le complément au net ou le complément au brut : qui assume la CSG et la CRDS sur les IJSS ?
- Les formules de péréquation et illustrations chiffrées.
- Les situations particulières : le temps partiel thérapeutique ; la cure thermale...
- De l'incapacité temporaire à l'incapacité permanente (invalidité et rente AT).

L'intervention d'un organisme de prévoyance

- Les charges sociales dues sur les allocations servies : cotisations de Sécurité sociale ; CSG ; CRDS.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation*, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Gérer la maladie, l'accident du travail et la maternité

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Francis Lefebvre Formation :

Jérôme LHERMINE, Président d'une société d'externalisation de la paie HERAKLES International. Il intervient en tant que formateur ou consultant aussi bien pour des grands groupes que pour des petites structures. Il partage son expérience et ses connaissances dans tous les domaines de la paie.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / infos@sesame-formation.re. Aucun délai d'accès n'est requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1 300€ HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprises (coût pédagogique/jour) : Nous consulter
Pour toute prise en charge directe, pas de délai nécessaire pour l'inscription à la formation.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en janvier 2024.